

**Document généré le mardi 12 juillet 2022 à 08:12**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	22/03/22	22/03/22	<b>3763</b>	36	23 / 23	2 / 2

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	22/03/22 à 15h10	22/03/22	3/3	22-42241	<u>2022_081</u>

Service : CPJ

**Classification CPV :**Principale : **34144431** - Balayeuses aspiratrices

## AVIS DE PUBLICITE

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 20 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Groupement de commandes : Non

**Objet** Acquisition d'une balayeuse aspiratrice de voirie pour les besoins de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.**Référence** MP22-07**Type de marché** Fournitures**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Accord-Cadre**Lieu de livraison principal** Rue Carnot  
84800 Isle sur la Sorgue**Durée** 20 mois**Description** Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum annuel, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le montant maximum annuel est :

période 1 : 175 000€ HT

période 2 : 10 000€ HT

période 3 : 10 000€ HT

période 4 : 10 000€ HT

Le présent accord-cadre prend effet à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale de 20 mois maximum correspondant à l'acquisition ainsi que la première année d'entretien.  
Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. Il est reconductible selon les modalités définies à l'article 10 du CCAP.  
Période initiale = Acquisition (8 mois maximum) et 1ère année d'entretien (12 mois)

**Code CPV principal** 34144431 - Balayeuses aspiratrices

**Forme**  
Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont exigées : Non  
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :  
Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue

**Quantité ou étendue**  
Valeur estimée hors TVA : 205 000,00 €

#### **Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

**Liste et description succincte des conditions :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Les pièces à fournir à l'appui de la candidature sont détaillées à l'article 4.1 du RC

**Capacité économique et financière :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les pièces à fournir à l'appui de la candidature sont détaillées à l'article 4.1 du RC

**Référence professionnelle et capacité technique :**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux

services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Les pièces à fournir à l'appui de la candidature sont détaillées à l'article 4.1 du RC

**Marché réservé :** Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :  
Oui

**Offres** Remise des offres le **20/04/22 à 12h00** au plus tard.

**Dépôt** • Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution de l'accord-cadre.

La mission sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de L'Isle sur la Sorgue.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement (« factures »).

Les modalités de versement de l'avance sont détaillées à l'article 19 du CCAP.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit sur le site :

<https://www.marches-publics.info>.

Les pièces à fournir sont détaillées à l'art 4 du RC

Envoi le 22/03/22 à la publication